



DEUX JOURS DE FORMATION  
ET D'ÉCHANGES  
AUTOUR DU 2<sup>e</sup> PILIER

[www.journeesdelaprevoyance.ch](http://www.journeesdelaprevoyance.ch)

## L'ISR, entre bonne pratique et spectre de régulation

Près de 300 acteurs du 2<sup>e</sup> pilier romand se sont retrouvés à Montreux les 6, 7 et 8 juin derniers pour la 9<sup>e</sup> édition des Journées de la prévoyance. Si, en 2017, l'événement avait été placé sous le signe de la réforme Prévoyance vieillesse 2020, c'est une thématique plus technique qui a occupé l'assemblée cette année, puisque plusieurs interventions ainsi que la traditionnelle table ronde étaient consacrées à la question de l'investissement socialement responsable (ISR). Que font les caisses de pension en matière de placements durables ? En font-elles assez ? Il apparaît que les institutions de prévoyance sont pleines de bonnes intentions en matière d'ISR, mais que l'on est encore loin d'une adoption déterminée, et pertinente.

Des conférences, des ateliers pour approfondir certains sujets et faire part d'interrogations pratiques, mais aussi des moments de convivialité afin d'échanger des points de vue et des expériences, les Journées de la prévoyance ont pour vocation d'offrir, dans un cadre toujours majestueux, un contenu riche, adapté aux préoccupations d'un panel de participants avisés. Au cœur de ce programme, la journée du jeudi réunissait, comme de coutume, l'ensemble des participants pour des conférences magistrales et une table ronde.

### Comportement d'investisseur

Les organisateurs – la société de conseil Pictet Associés et le réviseur PwC – ont voulu donner une tonalité technique à l'événement en décidant d'accorder une importance particulière au thème de l'investissement socialement responsable. Il faut dire que la question de l'éthique et de la durabilité des investissements se pose de plus en plus fréquemment au sein des caisses de pensions, alors que de nouvelles normes et exigences apparaissent un peu partout en Europe et dans le monde, qui interpellent les IP sur leur comportement d'investisseur. Témoin la directive IORP II de l'Union européenne, publiée en décembre 2016, qui pose des exigences claires pour une prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) par les caisses de pensions.

Intitulée « Comment se retrouver dans la jungle de l'investissement responsable ? », l'une des conférences proposées aux participants a permis de bien poser le décor. Les deux conférenciers, Dominique Habegger et Melchior de Muralt de la société de Pury Pictet Turrettini, après avoir évoqué le retard du 2<sup>e</sup> pilier en matière de durabilité, ont présenté les motivations et les freins des IP, et proposé une voie pour les aider à intégrer l'ISR de manière optimale, en évitant les pièges de l'exclusion et des modes. Selon eux, la durabilité doit être prise en compte à tous les niveaux du processus d'investissement, de l'ALM au monitoring en passant par l'asset allocation et la construction de portefeuille.



DEUX JOURS DE FORMATION  
ET D'ÉCHANGES  
AUTOUR DU 2<sup>e</sup> PILIER

[www.journeesdelaprevoyance.ch](http://www.journeesdelaprevoyance.ch)

### **Cohérence entre valeurs et investissements**

L'investissement socialement responsable a également été à l'honneur de la Journée commune, qui donne traditionnellement l'opportunité d'entendre des orateurs étrangers de référence. Entre autres, Caroline Le Meaux, responsable de la gestion déléguée à la Direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts et Consignations (Ircantec), a présenté l'approche ISR qu'elle a mise en place au sein de son institution. Entamée en 2009, la démarche d'investisseur responsable de l'Ircantec se veut simple, progressive et pragmatique. Elle cherche à développer la cohérence entre les valeurs de l'institution et les investissements qu'elle effectue, en plaçant la solidarité intergénérationnelle au cœur de ses préoccupations. En sélectionnant tous ses investissements selon des critères financiers et extra-financiers, l'Ircantec met ses réserves au service d'une économie qui préserve le capital naturel et humain des générations actuelles et futures.

Ce qui s'est avéré particulièrement intéressant dans la présentation de Mme Le Meaux est qu'elle a très bien montré comment l'approche ISR pouvait être utilisée comme source de gestion du risque (les critères extra-financiers sont souvent des signes avant-coureurs, comme ce fut le cas dans les affaires BP et Volkswagen) et donc comme source de performance à long terme. Intégrer l'ISR, c'est-à-dire en faire un outil efficient qui soit source de valeur et non pas une obligation laborieuse et coûteuse – telle est bien la principale préoccupation actuelle des gérants de caisse. Ce point est également apparu durant la table ronde, qui réunissait des représentants du 2<sup>e</sup> pilier (Jean-Rémy Roulet, président de l'ASIP et Aldo Ferrari, membre de la CHS PP), mais aussi du monde politique (le Conseiller national Roger Nordmann) et du monde économique (Roland Dominicé, CEO de Symbiotics et membre du comité de Swiss Sustainable Finance, Angela de Wolff, associée de Conser et Christian Frutiger, responsable Public affairs chez Nestlé).

### **Quelle régulation ?**

La table ronde a montré par ailleurs que la branche n'était pas encore au clair sur la question de la régulation. Le politique doit-il imposer aux caisses de pensions d'intégrer l'ISR dans leur processus d'investissement, ou faut-il laisser les IP s'organiser elles-mêmes ? Pour Jean-Rémy Roulet, président de l'ASIP, « il est important de rester pragmatique en matière d'investissement socialement responsable. Nous n'avons pas besoin de régulation supplémentaire, l'OPP2 suffit largement. » Un avis pas vraiment partagé par le Conseiller national socialiste Roger Nordmann : « je suis favorable au dispositif légal pour encadrer les investissements. Dans le domaine des banques, on ne l'a pas fait, et on en a payé les conséquences. » On sait que pour l'heure, c'est l'auto-régulation qui est privilégiée. Pour combien de temps ?

La prochaine édition des Journées de la prévoyance, la dixième, aura lieu à Montreux les 7, 8 et 9 mai 2019. A noter qu'une session d'automne aura lieu à Lausanne le jeudi 29 novembre 2018.